



Association  
*L'Espoir de Yana*

## PV de l'assemblée générale (version publique) 17 mai 2017

### 1. ACCUEIL

La présidente accueille chaleureusement et remercie les membres pour leur présence.

### 2. MISE AU POINT POUR LES ANCIENS ET NOUVEAUX MEMBRES

La présidente précise qu'avant d'accepter un bénévole dans l'association, elle doit mieux le connaître et voir s'il a conscience de ce que c'est que d'être à l'écoute et accompagner une personne victime de maltraitance.

En effet, selon le degré de maltraitance que la victime a vécu, il faut mesurer ses mots, car les mots non réfléchis du bénévole peuvent faire sombrer plus la victime dans la culpabilité et la honte en l'empêchant de parler et de demander de l'aide.

Le rôle du bénévole, c'est aussi de savoir mettre la victime en confiance pour qu'elle puisse se sentir à l'aise et oser parler de ce qu'elle subit elle-même et son entourage. C'est donc important que le bénévole soit conscient qu'il doit prendre le temps de l'écouter, avec beaucoup de patience, sans brusquer la victime.

Elle précise aussi que même certains professionnels qui sont formés ne comprennent pas toujours les conséquences de leurs agissements et de leurs paroles non réfléchies sur les victimes.

La présidente doit donc d'abord parler longuement avec les personnes avant de les faire entrer dans l'association comme bénévole.

### 3. RAPPORT D'ACTIVITES

#### Aide aux victimes

La présidente insiste qu'elle parlera d'abord elle aux victimes pour comprendre ce qu'elles vivent et quels sont leurs besoins. Elle contactera ensuite les bénévoles.

- En moyenne 4 heures d'écoute par jour par la présidente.
- Aide financière en augmentation: paiement de médicaments, séances de psychologue, conseils juridiques, etc.
- Recherche de logement temporaire pour une victime:
  - o Dénigrement de certaines personnes dès que la désignation de "sans domicile fixe" est mentionnée.
  - o Règlement n'autorisant pas les chiens dans tous les foyers.
  - o Dans certains hébergements, seules les personnes en bonne santé sont acceptées, car elles doivent effectuer un travail physique compensatoire.

- A noter que les personnes sans domicile fixe n'étant pas enregistrées dans une commune ne reçoivent pas de subsides pour les primes d'assurance maladie. Et pour obtenir l'AI, c'est une longue attente.

## Livres

Un nouveau livre "La rose ouvre ses ailes" sortira le 15 août 2017 aux Editions Soleil Blanc. Yana Valença y a réécrit sa vie en d'autres mots sous forme de poèmes, en collaboration avec Claire Solène. Il sera vendu 30.-. L'achat simultané des deux livres "La rose ouvre ses ailes" et "Les épines d'une rose" est prévu pour 50.-.

## Témoignages

- Témoignage à Courroux le 20 novembre 2016: 30-40 personnes présentes, très bon accueil, dons généreux avant et après le témoignage.
- Création d'une chaîne Youtube "Espoir de Yana" avec le témoignage de Courroux et l'interview de Pascal Fessard à l'occasion de la sortie du livre "Les épines d'une rose".
- Témoignage de Yana le 17 janvier 2017 lors d'une soirée de présentations-témoignages des différents mouvements pour la famille en Valais en présence de Mgr Lovey devant 250 personnes. A la suite de cette soirée, les responsables de la Pastorale de la famille ont demandé à la présidente de tenir un stand de l'association lors du festival des familles et la Fondation de la Maison de la famille a demandé à Yana de donner cinq témoignages dans plusieurs villes du Valais.
- Témoignages à la ligne de cœur les 11 et 18 avril 2017, ajoutés à la chaîne Youtube. 4 personnes ont contacté Yana suite à l'émission.
- Stand au Festival des familles de Sion le dimanche 12 mars.
- Stand au Festival des familles de Châtel-St-Denis le dimanche 11 juin 2017.

## 4. ACTIVITES A VENIR

- Sortie du livre "La rose ouvre ses ailes" le 15 août 2017
- Soirée de présentation du livre en octobre 2017
- Cinq témoignages dans le cadre de la Maison de la famille:
  - Jeudi 21 septembre 2017 à 20h15 à la Maison des jeunes de Monthey.
  - Jeudi 9 novembre 2017 à 20h15 à la salle paroissiale St-Sigismond à St-Maurice.
  - Jeudi 25 janvier 2018 à 20h15 à la salle ND-des-Champs à Martigny.
  - Jeudi 19 avril 2018 à 20h15 à la salle paroissiale St-Guérin à Sion.
  - Jeudi 7 juin 2018 à 20h15 à la salle paroissiale Ste-Croix à Sierre.

Yana demande un peu plus de soutien de la part des membres pour ces témoignages et si possible aussi leur présence.

## 5. SITUATION FINANCIERE

- Les bilans 2015 et 2016 et ainsi que le bilan intermédiaire 2017 sont présentés aux membres.
- La vérificatrice des comptes a regardé les comptes de l'association depuis sa création jusqu'au 10 mai 2017. Les comptes sont corrects. Elle donne décharge à la comptable.